

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27/06/2025**

RESOLUTION 1 :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et les documents s'y rapportant tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 40 527,56 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

RESOLUTION 2 :

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, s'élevant à 40 527,56 € de la manière suivante :

Report à nouveau débiteur : 40 527,56 €

Après cette affectation, le montant du poste « 11900000 », débiteur s'élèvera à 45 050,50 €

RESOLUTION 3 :

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2024

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Pour copie certifiée conforme

*pour copie certifiée
conforme.*

L'associé unique



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A2R SEBASTOPOL

111 BOULEVARD DE SEBASTOPOL
75002 PARIS

SIREN : 902.953.538

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR20902953538

*pour copie certifiée
conforme.*



LEX & ASSOCIES

SIREN : 521410720

21 RUE VIETE, 75017 PARIS 17

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	18
SIG synthétiques	19
SIG détaillés	20
Analyse du bilan	23
Liasse fiscale	24

Attestation

Attestation sans réserve

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **25/06/2024**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A2R SEBASTOPOL relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 323 054,09 €
- Chiffre d'affaires : 432 732,33 €
- Résultat net comptable : -40 527,56 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS 17 le 13/05/2025.

Lionel COHEN,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial	42 000		42 000	42 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	2 442	1 344	1 097	1 586
	Autres immobilisations corporelles	1 535	769	766	1 150
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 598		5 598	5 352
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		51 575	2 113	49 462	50 088
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				21 700
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	72 155		72 155	62 997
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	123 300		123 300	95 681
	Autres créances	57 349		57 349	10 367
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	14 750		14 750	3 265
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		273 593		273 593	194 009
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		325 167	2 113	323 054	244 097

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-4 523	-23 450
	Résultat de l'exercice	-40 528	18 927
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-44 051	-3 523
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 669	
	Emprunts et dettes financières diverses	73 214	193 585
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 849	8 449
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 298	26 667
	Dettes fiscales et sociales	17 083	19 224
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	57 992	-305
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		367 105	247 620
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		323 054	244 097

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	404 541	156 977
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	28 191	64 213
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	221 190
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	4 000	5 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		3 095
	Autres produits	2 699	1 788
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	439 432	231 740
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	310 792	77 061
	Variation des stocks de marchandises	-9 159	20 892
	Achats de matière première et autres approvisionnements		16 188
	Variation des stocks	21 700	-4 429
	Autres achats et charges externes	78 005	38 269
	Impôts, taxes, et versements assimilés	2 673	2 059
	Salaires et traitements	64 063	51 575
	Charges sociales	10 422	9 727
	Dotations aux amortissements et aux provisions	872	872
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	589	248
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	479 957	212 463
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-40 525	19 277
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		3	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-3	

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-40 528	19 277
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		350
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-350
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		439 432	231 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		479 959	212 813
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-40 528	18 927

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FONDS COMMERCIAL	42 000	42 000		
206000000000 - DROIT AU BAIL	42 000	42 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 097	1 586	-488	-31
215400000000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS	2 442	2 442		
281540000000 - AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-1 344	-856	-488	-57
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	766	1 150	-384	-33
218100000000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENT...	1 535	1 535		
281810000000 - AMORT.AG.CONS.DIVERS	-769	-385	-384	-100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 598	5 352	245	+5
275100000000 - DEPOTS VERSES	5 598	5 352	245	+5
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	49 462	50 088	-627	-1
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		21 700	-21 700	-100
310000000000 - MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)		8 000	-8 000	-100
321000000000 - MATIÈRES CONSOMMABLES		13 700	-13 700	-100
MARCHANDISES	72 155	62 997	9 159	+15
371000000000 - STOCKS CYCLES	37 933		37 933	
372000000000 - STOCKS ACCESSOIRES	34 222	62 997	-28 774	-46
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	123 300	95 681	27 620	+29
411000000000 - CLIENTS	89 382	57 901	31 481	+54
412100000000 - CLIENTS FRIZY	21 935	21 935		
418100000000 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	11 983	15 844	-3 861	-24
AUTRES CRÉANCES	57 349	10 367	46 982	+453
401000000000 - FOURNISSEURS	1 763	5 169	-3 406	-66
411000000000 - CLIENTS	-305	-305		
438700000000 - PRODUITS À RECEVOIR	1 500	1 500		
445640000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	532		532	
445660000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES		3 813	-3 813	-100
445662200000 - TVA DÉDUCTIBLE INTRACOMMUNAUTAIRE À 20% (BIENS)	260		260	
445710000000 - TVA COLLECTÉE	109		109	
445860000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES NON PAR...	6 795	190	6 605	+3k
467104000000 - MY VÉLO LA MADELEINE	1 779		1 779	
467114000000 - FRIZY	4 455		4 455	
467115000000 - OBF HOLDING	40 000		40 000	
471600200000 - QONTO - 51211 - DÉCAISSEMENTS EN ATTENTE	461		461	
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	14 750	3 265	11 485	+352

511000000000 - VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 518	1 518		
511400000000 - VIREMENTS CLIENTS	9 195		9 195	
512100100000 - CRÉDIT DU NORD - 512	2 844	0	2 844	
512100200000 - QONTO - 51211	996	1 747	-750	-43
512100300000 - PAYPLUG - A2R SEBASTOPOL	30		30	
531000000000 - CAISSE SIÈGE SOCIAL	166		166	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
486000000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	273 593	194 009	79 584	+41
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	323 054	244 097	78 957	+32

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	1 000	1 000		
101310000000 - CAPITAL NON AMORTI	1 000	1 000		
REPORT À NOUVEAU				
REPORT À NOUVEAU	-4 523	-23 450	18 927	+81
119000000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-4 523	-23 450	18 927	+81
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-40 528	18 927	-59 455	-314
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-44 051	-3 523	-40 528	-1k
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 669		3 669	
511300000000 - REMISES CB	3 559		3 559	
511420000000 - BEETOGREEN	110		110	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	73 214	193 585	-120 371	-62
455110000000 - CC FRIZY	73 214	116 214	-43 000	-37
455120000000 - CC A2R		34 976	-34 976	-100
455130000000 - CC A2R MORLAND		42 394	-42 394	-100
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	10 849	8 449	2 400	+28
419100000000 - CLIENTS - AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	10 849	8 449	2 400	+28
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	204 298	26 667	177 631	+666
401000000000 - FOURNISSEURS	163 485	25 527	137 958	+540
408100000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	40 813	1 140	39 673	+3k
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 083	19 224	-2 141	-11
421000000000 - PERS REMUNERATIONS DUES	3 695	4 873	-1 177	-24
428200000000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	2 410	881	1 528	+173
431000000000 - URSSAF	1 399	1 411	-11	-1
437020000000 - IRP AUTO (PREVOYANCE)	581		581	
437030000000 - IRP AUTO (RETRAITE)	284		284	
437100000000 - TITRES RESTAURANT		747	-747	-100
437300000000 - PRÉVOYANCE		320	-320	-100
438000000000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À ...	52		52	
438200000000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	391	111	280	+253
438600000000 - AUTRES CHARGES À PAYER	187	187		
442100000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	38		38	
445200000000 - TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE À 20%	260	2 869	-2 609	-91
445510000000 - TVA À DÉCAISSER	3 946	6 659	-2 713	-41
445660000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	1 662		1 662	
445710000000 - TVA COLLECTÉE		303	-303	-100
445870000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES À ÉTABLIR		644	-644	-100
448600000000 - CHARGES À PAYER	1 886	219	1 667	+762
448630000000 - FORMATION CONTINUE - 00003 - BROUSSAL HUGO	291		291	
AUTRES DETTES	57 992	-305	58 297	+19k
411000000000 - CLIENTS	-305	-305		

467105000000 - MY VÉLO INTERNET	495		495	
467111000000 - MY VÉLO MORLAND	13 042		13 042	
467113000000 - MY VÉLO A2R	44 760		44 760	
TOTAL DETTES (III)	367 105	247 620	119 484	+48
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	323 054	244 097	78 957	+32

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
VENTES DE MARCHANDISES	404 541	156 977	247 565	+158
707120000000 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	409 218		409 218	
707200000000 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B		1 372	-1 372	-100
707300000000 - VENTES NEUFS 20%	-3 218	155 605	-158 822	-102
707901000000 - VENTES DE MARCHANDISES INTRACOM	-1 459		-1 459	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	28 191	64 213	-36 023	-56
706100000000 - PRESTATIONS DE SERVICES (ATELIER)	17 767	34 862	-17 095	-49
706110000000 - PRESTATIONS SERVICES 20% PIECES DET		29 203	-29 203	-100
706800000000 - SERVICE AU POURCENTAGE REVENANT AU PERSONNEL	67		67	
708200000000 - COMMISSIONS ESTALY	6 803	148	6 654	+4k
708500000000 - FRAIS DE TRANSPORT	67		67	
708600000000 - REFACTURATION ASSURANCES	3 488		3 488	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	221 190	211 542	+96
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	5 667	-1 667	-29
740000000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	5 667	-1 667	-29
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS DE CHARGES		3 095	-3 095	-100
791000000000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		3 095	-3 095	-100
AUTRES PRODUITS	2 699	1 788	911	+51
758000000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 699	1 788	911	+51
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	439 432	231 740	207 692	+90
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE MARCHANDISES	310 792	77 061	233 731	+303
607000000000 - ACHATS DE MARCHANDISES		159 599	-159 599	-100
607010000000 - ACHATS MARCHANDISES INTRACO		22 213	-22 213	-100
607060000000 - RETROCESSION INTRAGROUPE		-104 750	104 750	+100
607100000000 - ACHATS CYCLES	169 193		169 193	
607101000000 - ACHATS CYCLES INTRACOM	12 363		12 363	
607200000000 - ACHATS ACCESSOIRES	16 112		16 112	
607201000000 - ACHATS ACCESSOIRES INTRACOM	11 766		11 766	
607800000000 - ACHATS DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS	131 392		131 392	
607850000000 - VENTES DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS - INTRAGROUPE	-30 035		-30 035	
VARIATION DES STOCKS	-9 159	20 892	-30 050	-144
603701000000 - VARIATION STOCKS SCOOTERS NEUFS	62 997	20 892	42 105	+202
603710000000 - STOCKS CYCLES	-37 933		-37 933	
603720000000 - STOCKS ACCESSOIRES	-34 222		-34 222	
ACHATS DE MATIÈRE PREMIÈRE ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		16 188	-16 188	-100
601000000000 - ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES		15 773	-15 773	-100
601010000000 - ACHATS PIÈCES DÉTACHÉES INTRACO		415	-415	-100
VARIATION DES STOCKS	21 700	-4 429	26 129	+590
603100000000 - VARIATION DES STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNI...	8 000	-3 099	11 099	+358
603200000000 - VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	13 700	-1 330	15 030	+1k
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	78 005	38 269	39 735	+104
604000000000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		2 147	-2 147	-100

606100000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE		1 950	-1 950	-100
606110000000 - ELECTRICITÉ	159		159	
606300000000 - ACHATS PETIT MATÉRIEL	160	3 213	-3 053	-95
606400000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26	329	-303	-92
613200000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	22 343		22 343	
613230000000 - LOYER 111 SEBASTOPOL		20 512	-20 512	-100
614000000000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	1 484	1 200	284	+24
615200000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	2 320		2 320	
615500000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS		35	-35	-100
622220000000 - FRAIS ALMA	2 057		2 057	
622240000000 - FRAIS PAYPLUG	10		10	
622600000000 - HONORAIRES	-500	3 775	-4 275	-113
622610000000 - HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	2 532	450	2 082	+463
622620000000 - HONORAIRES PAIE	825		825	
622630000000 - HONORAIRES JURIDIQUES	450		450	
622700000000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	84	513	-428	-84
622810000000 - HONORAIRES FRIZY	13 511		13 511	
622820000000 - HONORAIRES LOGIBIKE	15 638		15 638	
622840000000 - HONORAIRES MY VÉLO	13 226		13 226	
624100000000 - TRANSPORTS SUR ACHATS		802	-802	-100
625700000000 - FRAIS RÉCEPTIONS	296	149	147	+98
626000000000 - FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS		8	-8	-100
626300000000 - FRAIS POSTAUX	33		33	
627300000000 - FRAIS ALMA		1 100	-1 100	-100
627500000000 - FRAIS CB	1 631		1 631	
627800000000 - FRAIS BANCAIRES	1 719	2 085	-366	-18
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 673	2 059	614	+30
631200000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	343		343	
633300000000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESS...	611	393	218	+55
633500000000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATI...	52		52	
635110000000 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE		1 666	-1 666	-100
635111000000 - CFE	1 667		1 667	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	64 063	51 575	12 488	+24
641100000000 - SALAIRES BRUTS	60 404	47 435	12 970	+27
641200000000 - PROV CONGÉS PAYÉS	1 528	497	1 031	+207
641300000000 - PROV CHARGES S/ CONGÉS PAYÉS	1 053	1 664	-610	-37
641350000000 - GRATIFICATIONS		1 601	-1 601	-100
641400000000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	58	378	-320	-85
641430000000 - INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE - 00003 - BRO...	1 019		1 019	
CHARGES SOCIALES	10 422	9 727	695	+7
645100000000 - COTISATIONS URSSAF	4 283	4 537	-255	-6
645200000000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 134		2 134	
645300000000 - COTISATIONS RETRAITE	1 391	1 362	29	+2
645331000000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE		1 655	-1 655	-100
645400000000 - COTISATIONS ASSEDIC	2 615	2 062	552	+27
645500000000 - CHARGES SOCIALES SUR CP		111	-111	-100
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHARGES D'EXPLOI...	872	872		
681120000000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872	872		
AUTRES CHARGES	589	248	340	+137

658000000000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	589	248	340	+137
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	479 957	212 463	267 494	+126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-40 525	19 277	-59 802	-310
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINAN.				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	3		3	
661600000000 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMEN...	3		3	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3		3	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3		-3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-40 528	19 277	-59 805	-310
PRODUITS EXCEPTION.				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
SUR OPÉRATIONS DE GESTION		350	-350	-100
671200000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES		350	-350	-100
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350	-350	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-350	350	+100
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	439 432	231 740	207 692	+90
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	479 959	212 813	267 146	+126
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-40 528	18 927	-59 455	-314

Dossier de gestion



SIG synthétiques

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	100	221 190	100	211 542	96
+ VENTES DE MARCHANDISES	404 541	100	156 977	100	247 565	158
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-301 633	-75	-97 953	-62	-203 680	-208
MARGE COMMERCIALE	102 908	25	59 024	38	43 884	74
+ PRODUCTION VENDUE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
+ PRODUCTION STOCKÉE OU DESTOCKAGE						
+ PRODUCTION IMMOBILISÉE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	-21 700	-77	-11 759	-18	-9 941	-85
- SOUS TRAITANCE DIRECTE			-2 147	-3	2 147	100
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 491	23	50 307	78	-43 816	-87
MARGE TOTALE	109 399	25	109 331	49	68	
- AUTRES ACHATS	-345		-5 492	-2	5 147	94
- CHARGES EXTERNES	-77 659	-18	-30 629	-14	-47 030	-154
VALEUR AJOUTÉE	31 395	7	73 209	33	-41 814	-57
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	1	5 667	3	-1 667	-29
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-2 673	-1	-2 059	-1	-614	-30
- CHARGES DE PERSONNEL	-74 485	-17	-61 302	-28	-13 183	-22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-41 763	-10	15 515	7	-57 278	-369
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 699	1	1 788	1	911	51
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES			3 095	1	-3 095	-100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-872		-872			
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-589		-248		-340	-137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-40 525	-9	19 277	9	-59 802	-310
+ QP DE RÉSULTAT POSITIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
+ PRODUITS FINANCIERS						
- QP DE RÉSULTAT NÉGATIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
- CHARGES FINANCIÈRES	-3				-3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-40 528	-9	19 277	9	-59 805	-310
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS						
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-350		350	100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-350		350	100
- PARTICIPATION DES SALARIÉS						
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
RÉSULTAT NET	-40 528	-9	18 927	9	-59 455	-314

SIG détaillés

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	100	221 190	100	211 542	96
+ VENTES DE MARCHANDISES	404 541	100	156 977	100	247 565	158
707120 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	-409 218	-101			-409 218	
707200 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B			-1 372	-1	1 372	100
707300 - VENTES NEUFS 20%	3 218	1	-155 605	-99	158 822	102
707901 - VENTES DE MARCHANDISES INTRACOM	1 459				1 459	
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-301 633	-75	-97 953	-62	-203 680	-208
603701 - VARIATION STOCKS SCOOTERS NEUFS	62 997	16	20 892	13	42 105	202
603710 - STOCKS CYCLES	-37 933	-9			-37 933	
603720 - STOCKS ACCESSOIRES	-34 222	-8			-34 222	
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES			159 599	102	-159 599	-100
607010 - ACHATS MARCHANDISES INTRACO			22 213	14	-22 213	-100
607060 - RETROCESSION INTRAGROUPE			-104 750	-67	104 750	100
607100 - ACHATS CYCLES	169 193	42			169 193	
607101 - ACHATS CYCLES INTRACOM	12 363	3			12 363	
607200 - ACHATS ACCESSOIRES	16 112	4			16 112	
607201 - ACHATS ACCESSOIRES INTRACOM	11 766	3			11 766	
607800 - ACHATS DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS	131 392	32			131 392	
607850 - VENTES DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS - INTRAGRO...	-30 035	-7			-30 035	
MARGE COMMERCIALE	102 908	25	59 024	38	43 884	74
+ PRODUCTION VENDUE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
706100 - PRESTATIONS DE SERVICES (ATELIER)	-17 767	-63	-34 862	-54	17 095	49
706110 - PRESTATIONS SERVICES 20% PIECES DET			-29 203	-45	29 203	100
706800 - SERVICE AU POURCENTAGE REVENANT AU PERSONNEL	-67				-67	
708200 - COMMISSIONS ESTALY	-6 803	-24	-148		-6 654	-4k
708500 - FRAIS DE TRANSPORT	-67				-67	
708600 - REFACTURATION ASSURANCES	-3 488	-12			-3 488	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	-21 700	-77	-11 759	-18	-9 941	-85
601000 - ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES			15 773	25	-15 773	-100
601010 - ACHATS PIÈCES DÉTACHÉES INTRACO			415	1	-415	-100
603100 - VARIATION DES STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOU...	8 000	28	-3 099	-5	11 099	358
603200 - VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEME...	13 700	49	-1 330	-2	15 030	1k
- SOUS TRAITANCE DIRECTE			-2 147	-3	2 147	100
604000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES			2 147	3	-2 147	-100
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 491	23	50 307	78	-43 816	-87
MARGE TOTALE	109 399	25	109 331	49	68	
- AUTRES ACHATS	-345		-5 492	-2	5 147	94
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE			1 950	1	-1 950	-100
606110 - ELECTRICITÉ	159				159	
606300 - ACHATS PETIT MATÉRIEL	160		3 213	1	-3 053	-95
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26		329		-303	-92
- CHARGES EXTERNES	-77 659	-18	-30 629	-14	-47 030	-154
613200 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	22 343	5			22 343	

613230 - LOYER 111 SEBASTOPOL			20 512	9	-20 512	-100
614000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	1 484		1 200	1	284	24
615200 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	2 320	1			2 320	
615500 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			35		-35	-100
622220 - FRAIS ALMA	2 057				2 057	
622240 - FRAIS PAYPLUG	10				10	
622600 - HONORAIRES	-500		3 775	2	-4 275	-113
622610 - HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	2 532	1	450		2 082	463
622620 - HONORAIRES PAIE	825				825	
622630 - HONORAIRES JURIDIQUES	450				450	
622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	84		513		-428	-83
622810 - HONORAIRES FRIZY	13 511	3			13 511	
622820 - HONORAIRES LOGIBIKE	15 638	4			15 638	
622840 - HONORAIRES MY VÉLO	13 226	3			13 226	
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS			802		-802	-100
625700 - FRAIS RÉCEPTIONS	296		149		147	99
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS			8		-8	-102
626300 - FRAIS POSTAUX	33				33	
627300 - FRAIS ALMA			1 100		-1 100	-100
627500 - FRAIS CB	1 631				1 631	
627800 - FRAIS BANCAIRES	1 719		2 085	1	-366	-18
VALEUR AJOUTÉE	31 395	7	73 209	33	-41 814	-57
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	1	5 667	3	-1 667	-29
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-4 000	-1	-5 667	-3	1 667	29
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-2 673	-1	-2 059	-1	-614	-30
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	343				343	
633300 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFE...	611		393		218	55
633500 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉR...	52				52	
635110 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE			1 666	1	-1 666	-100
635111 - CFE	1 667				1 667	
- CHARGES DE PERSONNEL	-74 485	-17	-61 302	-28	-13 183	-22
641100 - SALAIRES BRUTS	60 404	14	47 435	21	12 970	27
641200 - PROV CONGÉS PAYÉS	1 528		497		1 031	207
641300 - PROV CHARGES S/ CONGÉS PAYÉS	1 053		1 664	1	-610	-37
641350 - GRATIFICATIONS			1 601	1	-1 601	-100
641400 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	58		378		-320	-85
641430 - INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE - 00003 - BR...	1 019				1 019	
645100 - COTISATIONS URSSAF	4 283	1	4 537	2	-255	-6
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 134				2 134	
645300 - COTISATIONS RETRAITE	1 391		1 362	1	29	2
645331 - COTISATIONS PRÉVOYANCE			1 655	1	-1 655	-100
645400 - COTISATIONS ASSEDIC	2 615	1	2 062	1	552	27
645500 - CHARGES SOCIALES SUR CP			111		-111	-100
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-41 763	-10	15 515	7	-57 278	-369
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 699	1	1 788	1	911	51
758000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	-2 699	-1	-1 788	-1	-911	-51
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES			3 095	1	-3 095	-100
791000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			-3 095	-1	3 095	100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-872		-872			

681120 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872		872			
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-589		-248		-340	-137
658000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	589		248		340	137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-40 525	-9	19 277	9	-59 802	-310
- CHARGES FINANCIÈRES	-3				-3	
661600 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEM...	3				3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-40 528	-9	19 277	9	-59 805	-310
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-350		350	100
671200 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES			350		-350	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-350		350	100
RÉSULTAT NET	-40 528	-9	18 927	9	-59 455	-314

Analyse du bilan

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS DE ROULEMENT	Capital et réserves	-3 523	-22 450
	Résultat	-40 528	18 927
	Provisions réglementées et subventions		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-44 051	-3 523
	Comptes courants d'associés	73 214	193 585
	Provisions pour risques et charges		
	Emprunts et dettes assimilés		
	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	29 164	190 062
	Actif net immobilisé	49 462	50 088
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL FONDS DE ROULEMENT		-20 298	139 974
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Stocks et en cours	72 155	84 697
	Créances clients et comptes rattachés	123 300	95 681
	Autres créances	57 349	10 367
	Provisions pour actif circulant		
	Comptes de régularisation	6 037	
	TOTAL CRÉANCES	258 842	190 744
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 298	26 667
	Dettes fiscales et sociales	17 083	19 224
	Autres dettes	68 841	8 144
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DETTES	290 222	54 035
TOTAL BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-31 379	136 709
Trésorerie active		14 750	3 265
Trésorerie passive		3 669	
TRÉSORERIE NETTE		11 082	3 265

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538																
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐								
								Exercice N clos le 31/12/2024								
								Brut		Amortissements, provisions		Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0				0			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement						AB	0		AC	0		0		
		Frais de développement						CX	0		CQ	0		0		
		Concessions, brevets et droits similaires						AF	0		AG	0		0		
		Fonds commercial (1)						AH	42 000		AI	0		42 000		
		autres immos incorporelles						AJ	0		AK	0		0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles						AL	0		AM	0		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains						AN	0		AO	0		0		
		Constructions						AP	0		AQ	0		0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels						AR	2 442		AS	1 344		1 097		
		Autres immos corporelles						AT	1 535		AU	769		766		
		Immos en cours						AV	0		AW	0		0		
		Avances et acomptes						AX	0		AY	0		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence						CS	0		CT	0		0		
		Autres participations						CU	0		CV	0		0		
		Créances rattachées à participations						BB	0		BC	0		0		
		Autres titres immobilisés						BD	0		BE	0		0		
		Prêts						BF	0		BG	0		0		
		Autres immobilisations financières						BH	5 598		BI	0		5 598		
	Total (II)								BJ	51 575		BK	2 113		49 462	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						BL	0		BM	0		0	
En cours de production de biens						BN	0		BO	0		0				
En cours de production de services						BP	0		BQ	0		0				
Produits intermédiaires et finis						BR	0		BS	0		0				
Marchandises						BT	72 155		BU	0		72 155				
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes						BV	0		BW	0		0		
		Clients et comptes rattachés (3)						BX	123 300		BY	0		123 300		
		Autres créances (3)						BZ	57 349		CA	0		57 349		
		Capital souscrit appelé, non versé						CB	0		CC	0		0		
DIVERS		V.M.P. (dont actions propres: 0)						CD	0		CE	0		0		
		Disponibilités						CF	14 750		CG	0		14 750		
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)						CH	6 037		CI	0		6 037		
	Total (III)						CJ	273 593		CK	0		273 593			
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)						CW	0				0				
	Primes de remboursement des obligations (V)						CM	0				0				
	Ecart de conversion actif (VI)						CN	0				0				
Total général (I à VI)								CO	325 167		1A	2 113		323 054		
(1) Droit au bail		0		(2) à moins d'un an		CP		5 598		(3) à + d'1 an		CR		0		
Clause de réserve de propriété - immob.		0		stocks		0		créances		0						

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				1 000	)	DA 1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0	)	DC 0
	Réserve légale (3)						DD 0
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF 0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0	)	DG 0
	Report à nouveau						DH -4 523
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI -40 528
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL -44 051
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM 0
	Avances conditionnées						DN 0
	TOTAL (II)						DO 0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 3 669
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV 73 214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 10 849
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 204 298
	Dettes fiscales et sociales						DY 17 083
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 0
	Autres dettes						EA 57 992
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
TOTAL (IV)						EC 367 105	
Ecart de conversion passif						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 323 054	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C 0	
			- Écart de réévaluation libre			1D 0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E 0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF 0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 367 105
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH 0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538							Néant ☐		
							Exercice N		
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	404 541	FB	0	FC	404 541	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	28 191	FH	0	FI	28 191	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	432 732	FK	0	FL	432 732	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (11)						FQ	2 699	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	439 432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	310 792	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	-9 159	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	21 700	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	78 005	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 673	
	Salaires et traitements						FY	64 063	
	Charges sociales (10)						FZ	10 422	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	872	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0		
	Autres charges (12)						GE	589	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	479 957
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-40 525	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	3
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-3	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	-40 528	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538				Néant ☐				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0			
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	439 432			
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	479 959			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-40 528			
RENOIS :								
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	0			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	0			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0			
(9) Dont transferts de charges				A1	0			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	0	A2	0		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles								
facultatifs		A6	0			obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	0	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0			
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R_SEBASTOPOL</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	42 000	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0				
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	0	KS	2 442	KT	0	KU	0					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	1 535	KW	0	KX	0						
		Matériel de transport					KY	0	KZ	0	LA	0						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	0	LC	0	LD	0						
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0						
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III									LN	3 977	LO	0	LP	0			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0	
Autres participations										8U	0	8V	0	8W	0			
Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0			
Prêts et autres immobilisations financières										1T	5 352	1U	0	1V	245			
TOTAL IV									LQ	5 352	LR	0	LS	245				
Total général (I + II + III + IV)										ØG	51 329	ØH	0	ØJ	245			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	42 000	1X	0
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0				
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	0	MG	0	MH	0	MI	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	2 442	ML	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	1 535	MO	0				
		Matériel de transport					IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0				
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	0	MU	0				
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0				
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	NF	0
	TOTAL III									IY	0	NG	0	NH	3 977	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW
Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	2D	0	
Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	5 598	2G	0	
TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	5 598	2H	0		
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	51 575	ØM	0	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	856	QA	488	QB	0	QC	1 344		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	385	QE	384	QF	0	QG	769		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	0	QM	0	QN	0	QO	0		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	1 241	QV	872	QW	0	QX	2 113		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	1 241	ØP	872	ØQ	0	ØR	2 113		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0			
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	5 598	UV	5 598	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0	0		0	
		Autres créances clients				UX	123 300	123 300		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	ZI	0	0		
		Personnel et comptes rattachés				UY	0	0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 500	1 500		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	0	0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	7 696	7 696		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0	0		0	
		Divers				VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	0	0		0	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	48 153	48 153		0	
		Charges constatées d'avance				VS	6 037	6 037		0	
TOTAUX						VT	192 284	VU	192 284	VV	0
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans			
				1	2	3		4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0	0	0		0			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0	0	0		0			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 669	3 669		0			
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0		0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0	0	0		0			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	204 298	204 298	0		0			
		Personnel et comptes rattachés	8C	6 105	6 105	0		0			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 894	2 894	0		0			
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0		0			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 869	5 869		0			
			Obligations cautionnées	VX	0	0		0			
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 215	2 215		0			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0	0	0		0			
		Groupe et associés (2)	VI	73 214	73 214	0		0			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	68 841	68 841	0		0			
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0	0	0		0			
		Produits constatés d'avance	8L	0	0	0		0			
TOTAUX				VY	367 105	VZ	367 105	0			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	0	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	0						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2024		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
	Impôt sur les sociétés									I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8		
				- imposées au taux de 0%						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ		
							Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
				- imposées au taux de 0 %						WH		
				- imposées au taux de 19 %						WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY		
	Majoration d'amortissement									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	XG				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH		
III - RÉSULTAT FISCAL										40 528		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI				
				Déficit (II-I)					XJ			
									40 528			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	XO			
									40 528			

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R_SEBASTOPOL</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	4 173
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	4 173
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	40 528
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	44 701
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	2 800
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-23 450	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0		
									- Autres réserves	ZD	0		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	18 927		Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF	-4 523		Report à nouveau			ZG	-4 523		
										Total II		ZH	-4 523
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	)	YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	)	XQ	23 827	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	47 833
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	)	ST	6 345	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	78 005
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	1 667
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	)	9Z	1 006	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	2 673
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	92 018	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	66 020	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	61 178	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	Plus values à 15%			JK	Plus values à 0%			JL	
					Plus values à 19%			JM	Imputations			JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	Plus values à 15%			JN	Plus values à 0%			JO	
					Plus values à 19%			JP	Imputations			JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	N° SIRET société mère			JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>					Néant ☒		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	
1			2	3	4	5	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

41 / 53

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4			5	

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	432 732
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
Total 1				OX	432 732
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2 699
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	4 000
Variation positive des stocks				OD	72 155
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
Total 2				OM	78 854
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	311 137
Variation négative des stocks				OQ	84 697
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	55 316
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	22 343
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	589
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	
Total 3				OJ	474 082
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 37 505
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	50 047
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	432 732
Effectifs au sens de la CVAE				EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence			GY - GZ du	01/01/2024	au 31/12/2024
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	FRIZY
N° SIREN (si société établie en France)	843703869	% de détention	100
Adresse :		Nb de parts ou actions	100
1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE			
59223 RONCQ			
FRANCE			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom de famille		
Nom d'usage	% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune
Adresse :		Pays	

Titre	Nom de famille		
Nom d'usage	% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune
Adresse :		Pays	

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 902953538	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
	dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges locatives et de copropriété	01/01/2025	31/03/2025	300		
Honoraires copro	01/01/2025	31/03/2025	140		
Locations immobilières	01/01/2025	31/03/2025	5 598		

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (PARIS 02)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	7510200549634520A0202574
Invariant du local	751020054963
Adresse du local	Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0111 BD DE SEBASTOPOL 75002 PARIS 02
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	PEUCHET VERONIQUE
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	22 343
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement			
A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****			
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement			
111 BOULEVARD DE SEBASTOPOL 75002 PARIS FRANCE						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
B	ACTIVITÉ					
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			☐	
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	40 528	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%		0			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)				
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer						
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐	
D	IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE	
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?						
LEX & ASSOCIES 21 RUE VIETE 75017 PARIS 17 FRANCE						
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒						
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS														
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a								
				payées par un établissement chargé du service des titres		b								
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c								
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d								
Montant des autres distributions:						e								
						f								
						g								
						h								
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j								
Montant des revenus répartis						Total (a à h)								
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS														
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées							
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
									Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires	
I DIVERS														
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)														
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION														
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)												
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages												
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %						
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice												
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice												
		MVLT réalisée au cours de l'exercice												
		MVLT restant à reporter												
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS														
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice														
Nombre de reçus délivrés														

LEX & ASSOCIES

SIREN : 521410720

21 RUE VIETE, 75017 PARIS 17

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A2R SEBASTOPOL

111 BOULEVARD DE SEBASTOPOL
75002 PARIS

SIREN : 902.953.538

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR20902953538

*pour copie certifiée
conforme.*



LEX & ASSOCIES

SIREN : 521410720

21 RUE VIETE, 75017 PARIS 17

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	18
SIG synthétiques	19
SIG détaillés	20
Analyse du bilan	23
Liasse fiscale	24

Attestation

Attestation sans réserve

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **25/06/2024**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A2R SEBASTOPOL relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 323 054,09 €
- Chiffre d'affaires : 432 732,33 €
- Résultat net comptable : -40 527,56 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS 17 le 13/05/2025.

Lionel COHEN,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial	42 000		42 000	42 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	2 442	1 344	1 097	1 586
	Autres immobilisations corporelles	1 535	769	766	1 150
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 598		5 598	5 352
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		51 575	2 113	49 462	50 088
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				21 700
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	72 155		72 155	62 997
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	123 300		123 300	95 681
	Autres créances	57 349		57 349	10 367
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	14 750		14 750	3 265
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		273 593		273 593	194 009
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		325 167	2 113	323 054	244 097

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-4 523	-23 450
	Résultat de l'exercice	-40 528	18 927
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-44 051	-3 523
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 669	
	Emprunts et dettes financières diverses	73 214	193 585
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 849	8 449
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 298	26 667
	Dettes fiscales et sociales	17 083	19 224
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	57 992	-305
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		367 105	247 620
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		323 054	244 097

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	404 541	156 977
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	28 191	64 213
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	221 190
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	4 000	5 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		3 095
	Autres produits	2 699	1 788
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	439 432	231 740
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	310 792	77 061
	Variation des stocks de marchandises	-9 159	20 892
	Achats de matière première et autres approvisionnements		16 188
	Variation des stocks	21 700	-4 429
	Autres achats et charges externes	78 005	38 269
	Impôts, taxes, et versements assimilés	2 673	2 059
	Salaires et traitements	64 063	51 575
	Charges sociales	10 422	9 727
	Dotations aux amortissements et aux provisions	872	872
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	589	248
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	479 957	212 463
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-40 525	19 277
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		3	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-3	

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-40 528	19 277
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		350
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-350
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		439 432	231 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		479 959	212 813
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-40 528	18 927

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FONDS COMMERCIAL	42 000	42 000		
206000000000 - DROIT AU BAIL	42 000	42 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 097	1 586	-488	-31
215400000000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS	2 442	2 442		
281540000000 - AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-1 344	-856	-488	-57
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	766	1 150	-384	-33
218100000000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENT...	1 535	1 535		
281810000000 - AMORT.AG.CONS.DIVERS	-769	-385	-384	-100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 598	5 352	245	+5
275100000000 - DEPOTS VERSES	5 598	5 352	245	+5
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	49 462	50 088	-627	-1
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		21 700	-21 700	-100
310000000000 - MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)		8 000	-8 000	-100
321000000000 - MATIÈRES CONSOMMABLES		13 700	-13 700	-100
MARCHANDISES	72 155	62 997	9 159	+15
371000000000 - STOCKS CYCLES	37 933		37 933	
372000000000 - STOCKS ACCESSOIRES	34 222	62 997	-28 774	-46
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	123 300	95 681	27 620	+29
411000000000 - CLIENTS	89 382	57 901	31 481	+54
412100000000 - CLIENTS FRIZY	21 935	21 935		
418100000000 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	11 983	15 844	-3 861	-24
AUTRES CRÉANCES	57 349	10 367	46 982	+453
401000000000 - FOURNISSEURS	1 763	5 169	-3 406	-66
411000000000 - CLIENTS	-305	-305		
438700000000 - PRODUITS À RECEVOIR	1 500	1 500		
445640000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	532		532	
445660000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES		3 813	-3 813	-100
445662200000 - TVA DÉDUCTIBLE INTRACOMMUNAUTAIRE À 20% (BIENS)	260		260	
445710000000 - TVA COLLECTÉE	109		109	
445860000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES NON PAR...	6 795	190	6 605	+3k
467104000000 - MY VÉLO LA MADELEINE	1 779		1 779	
467114000000 - FRIZY	4 455		4 455	
467115000000 - OBF HOLDING	40 000		40 000	
471600200000 - QONTO - 51211 - DÉCAISSEMENTS EN ATTENTE	461		461	
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	14 750	3 265	11 485	+352

511000000000 - VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 518	1 518		
511400000000 - VIREMENTS CLIENTS	9 195		9 195	
512100100000 - CRÉDIT DU NORD - 512	2 844	0	2 844	
512100200000 - QONTO - 51211	996	1 747	-750	-43
512100300000 - PAYPLUG - A2R SEBASTOPOL	30		30	
531000000000 - CAISSE SIÈGE SOCIAL	166		166	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
486000000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 037		6 037	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	273 593	194 009	79 584	+41
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	323 054	244 097	78 957	+32

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	1 000	1 000		
101310000000 - CAPITAL NON AMORTI	1 000	1 000		
REPORT À NOUVEAU				
REPORT À NOUVEAU	-4 523	-23 450	18 927	+81
119000000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-4 523	-23 450	18 927	+81
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-40 528	18 927	-59 455	-314
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-44 051	-3 523	-40 528	-1k
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 669		3 669	
511300000000 - REMISES CB	3 559		3 559	
511420000000 - BEETOGREEN	110		110	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	73 214	193 585	-120 371	-62
455110000000 - CC FRIZY	73 214	116 214	-43 000	-37
455120000000 - CC A2R		34 976	-34 976	-100
455130000000 - CC A2R MORLAND		42 394	-42 394	-100
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	10 849	8 449	2 400	+28
419100000000 - CLIENTS - AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	10 849	8 449	2 400	+28
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	204 298	26 667	177 631	+666
401000000000 - FOURNISSEURS	163 485	25 527	137 958	+540
408100000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	40 813	1 140	39 673	+3k
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 083	19 224	-2 141	-11
421000000000 - PERS REMUNERATIONS DUES	3 695	4 873	-1 177	-24
428200000000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	2 410	881	1 528	+173
431000000000 - URSSAF	1 399	1 411	-11	-1
437020000000 - IRP AUTO (PREVOYANCE)	581		581	
437030000000 - IRP AUTO (RETRAITE)	284		284	
437100000000 - TITRES RESTAURANT		747	-747	-100
437300000000 - PRÉVOYANCE		320	-320	-100
438000000000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À ...	52		52	
438200000000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	391	111	280	+253
438600000000 - AUTRES CHARGES À PAYER	187	187		
442100000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	38		38	
445200000000 - TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE À 20%	260	2 869	-2 609	-91
445510000000 - TVA À DÉCAISSER	3 946	6 659	-2 713	-41
445660000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	1 662		1 662	
445710000000 - TVA COLLECTÉE		303	-303	-100
445870000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES À ÉTABLIR		644	-644	-100
448600000000 - CHARGES À PAYER	1 886	219	1 667	+762
448630000000 - FORMATION CONTINUE - 00003 - BROUSSAL HUGO	291		291	
AUTRES DETTES	57 992	-305	58 297	+19k
411000000000 - CLIENTS	-305	-305		

467105000000 - MY VÉLO INTERNET	495		495	
467111000000 - MY VÉLO MORLAND	13 042		13 042	
467113000000 - MY VÉLO A2R	44 760		44 760	
TOTAL DETTES (III)	367 105	247 620	119 484	+48
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	323 054	244 097	78 957	+32

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
VENTES DE MARCHANDISES	404 541	156 977	247 565	+158
707120000000 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	409 218		409 218	
707200000000 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B		1 372	-1 372	-100
707300000000 - VENTES NEUFS 20%	-3 218	155 605	-158 822	-102
707901000000 - VENTES DE MARCHANDISES INTRACOM	-1 459		-1 459	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	28 191	64 213	-36 023	-56
706100000000 - PRESTATIONS DE SERVICES (ATELIER)	17 767	34 862	-17 095	-49
706110000000 - PRESTATIONS SERVICES 20% PIECES DET		29 203	-29 203	-100
706800000000 - SERVICE AU POURCENTAGE REVENANT AU PERSONNEL	67		67	
708200000000 - COMMISSIONS ESTALY	6 803	148	6 654	+4k
708500000000 - FRAIS DE TRANSPORT	67		67	
708600000000 - REFACTURATION ASSURANCES	3 488		3 488	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	221 190	211 542	+96
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	5 667	-1 667	-29
740000000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	5 667	-1 667	-29
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS DE CHARGES		3 095	-3 095	-100
791000000000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		3 095	-3 095	-100
AUTRES PRODUITS	2 699	1 788	911	+51
758000000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 699	1 788	911	+51
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	439 432	231 740	207 692	+90
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE MARCHANDISES	310 792	77 061	233 731	+303
607000000000 - ACHATS DE MARCHANDISES		159 599	-159 599	-100
607010000000 - ACHATS MARCHANDISES INTRACO		22 213	-22 213	-100
607060000000 - RETROCESSION INTRAGROUPE		-104 750	104 750	+100
607100000000 - ACHATS CYCLES	169 193		169 193	
607101000000 - ACHATS CYCLES INTRACOM	12 363		12 363	
607200000000 - ACHATS ACCESSOIRES	16 112		16 112	
607201000000 - ACHATS ACCESSOIRES INTRACOM	11 766		11 766	
607800000000 - ACHATS DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS	131 392		131 392	
607850000000 - VENTES DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS - INTRAGROUPE	-30 035		-30 035	
VARIATION DES STOCKS	-9 159	20 892	-30 050	-144
603701000000 - VARIATION STOCKS SCOOTERS NEUFS	62 997	20 892	42 105	+202
603710000000 - STOCKS CYCLES	-37 933		-37 933	
603720000000 - STOCKS ACCESSOIRES	-34 222		-34 222	
ACHATS DE MATIÈRE PREMIÈRE ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		16 188	-16 188	-100
601000000000 - ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES		15 773	-15 773	-100
601010000000 - ACHATS PIÈCES DÉTACHÉES INTRACO		415	-415	-100
VARIATION DES STOCKS	21 700	-4 429	26 129	+590
603100000000 - VARIATION DES STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNI...	8 000	-3 099	11 099	+358
603200000000 - VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	13 700	-1 330	15 030	+1k
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	78 005	38 269	39 735	+104
604000000000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		2 147	-2 147	-100

606100000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE		1 950	-1 950	-100
606110000000 - ELECTRICITÉ	159		159	
606300000000 - ACHATS PETIT MATÉRIEL	160	3 213	-3 053	-95
606400000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26	329	-303	-92
613200000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	22 343		22 343	
613230000000 - LOYER 111 SEBASTOPOL		20 512	-20 512	-100
614000000000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	1 484	1 200	284	+24
615200000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	2 320		2 320	
615500000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS		35	-35	-100
622220000000 - FRAIS ALMA	2 057		2 057	
622240000000 - FRAIS PAYPLUG	10		10	
622600000000 - HONORAIRES	-500	3 775	-4 275	-113
622610000000 - HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	2 532	450	2 082	+463
622620000000 - HONORAIRES PAIE	825		825	
622630000000 - HONORAIRES JURIDIQUES	450		450	
622700000000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	84	513	-428	-84
622810000000 - HONORAIRES FRIZY	13 511		13 511	
622820000000 - HONORAIRES LOGIBIKE	15 638		15 638	
622840000000 - HONORAIRES MY VÉLO	13 226		13 226	
624100000000 - TRANSPORTS SUR ACHATS		802	-802	-100
625700000000 - FRAIS RÉCEPTIONS	296	149	147	+98
626000000000 - FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS		8	-8	-100
626300000000 - FRAIS POSTAUX	33		33	
627300000000 - FRAIS ALMA		1 100	-1 100	-100
627500000000 - FRAIS CB	1 631		1 631	
627800000000 - FRAIS BANCAIRES	1 719	2 085	-366	-18
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 673	2 059	614	+30
631200000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	343		343	
633300000000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESS...	611	393	218	+55
633500000000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATI...	52		52	
635110000000 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE		1 666	-1 666	-100
635111000000 - CFE	1 667		1 667	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	64 063	51 575	12 488	+24
641100000000 - SALAIRES BRUTS	60 404	47 435	12 970	+27
641200000000 - PROV CONGÉS PAYÉS	1 528	497	1 031	+207
641300000000 - PROV CHARGES S/ CONGÉS PAYÉS	1 053	1 664	-610	-37
641350000000 - GRATIFICATIONS		1 601	-1 601	-100
641400000000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	58	378	-320	-85
641430000000 - INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE - 00003 - BRO...	1 019		1 019	
CHARGES SOCIALES	10 422	9 727	695	+7
645100000000 - COTISATIONS URSSAF	4 283	4 537	-255	-6
645200000000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 134		2 134	
645300000000 - COTISATIONS RETRAITE	1 391	1 362	29	+2
645331000000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE		1 655	-1 655	-100
645400000000 - COTISATIONS ASSEDIC	2 615	2 062	552	+27
645500000000 - CHARGES SOCIALES SUR CP		111	-111	-100
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHARGES D'EXPLOI...	872	872		
681120000000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872	872		
AUTRES CHARGES	589	248	340	+137

658000000000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	589	248	340	+137
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	479 957	212 463	267 494	+126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-40 525	19 277	-59 802	-310
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINAN.				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	3		3	
661600000000 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMEN...	3		3	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3		3	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3		-3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-40 528	19 277	-59 805	-310
PRODUITS EXCEPTION.				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
SUR OPÉRATIONS DE GESTION		350	-350	-100
671200000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES		350	-350	-100
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350	-350	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-350	350	+100
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	439 432	231 740	207 692	+90
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	479 959	212 813	267 146	+126
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-40 528	18 927	-59 455	-314

Dossier de gestion



SIG synthétiques

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	100	221 190	100	211 542	96
+ VENTES DE MARCHANDISES	404 541	100	156 977	100	247 565	158
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-301 633	-75	-97 953	-62	-203 680	-208
MARGE COMMERCIALE	102 908	25	59 024	38	43 884	74
+ PRODUCTION VENDUE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
+ PRODUCTION STOCKÉE OU DESTOCKAGE						
+ PRODUCTION IMMOBILISÉE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	-21 700	-77	-11 759	-18	-9 941	-85
- SOUS TRAITANCE DIRECTE			-2 147	-3	2 147	100
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 491	23	50 307	78	-43 816	-87
MARGE TOTALE	109 399	25	109 331	49	68	
- AUTRES ACHATS	-345		-5 492	-2	5 147	94
- CHARGES EXTERNES	-77 659	-18	-30 629	-14	-47 030	-154
VALEUR AJOUTÉE	31 395	7	73 209	33	-41 814	-57
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	1	5 667	3	-1 667	-29
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-2 673	-1	-2 059	-1	-614	-30
- CHARGES DE PERSONNEL	-74 485	-17	-61 302	-28	-13 183	-22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-41 763	-10	15 515	7	-57 278	-369
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 699	1	1 788	1	911	51
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES			3 095	1	-3 095	-100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-872		-872			
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-589		-248		-340	-137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-40 525	-9	19 277	9	-59 802	-310
+ QP DE RÉSULTAT POSITIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
+ PRODUITS FINANCIERS						
- QP DE RÉSULTAT NÉGATIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN						
- CHARGES FINANCIÈRES	-3				-3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-40 528	-9	19 277	9	-59 805	-310
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS						
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-350		350	100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-350		350	100
- PARTICIPATION DES SALARIÉS						
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
RÉSULTAT NET	-40 528	-9	18 927	9	-59 455	-314

SIG détaillés

	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Solde net (€)	(%)	Solde net (€)	(%)	En valeur (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	432 732	100	221 190	100	211 542	96
+ VENTES DE MARCHANDISES	404 541	100	156 977	100	247 565	158
707120 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	-409 218	-101			-409 218	
707200 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B			-1 372	-1	1 372	100
707300 - VENTES NEUFS 20%	3 218	1	-155 605	-99	158 822	102
707901 - VENTES DE MARCHANDISES INTRACOM	1 459				1 459	
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-301 633	-75	-97 953	-62	-203 680	-208
603701 - VARIATION STOCKS SCOOTERS NEUFS	62 997	16	20 892	13	42 105	202
603710 - STOCKS CYCLES	-37 933	-9			-37 933	
603720 - STOCKS ACCESSOIRES	-34 222	-8			-34 222	
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES			159 599	102	-159 599	-100
607010 - ACHATS MARCHANDISES INTRACO			22 213	14	-22 213	-100
607060 - RETROCESSION INTRAGROUPE			-104 750	-67	104 750	100
607100 - ACHATS CYCLES	169 193	42			169 193	
607101 - ACHATS CYCLES INTRACOM	12 363	3			12 363	
607200 - ACHATS ACCESSOIRES	16 112	4			16 112	
607201 - ACHATS ACCESSOIRES INTRACOM	11 766	3			11 766	
607800 - ACHATS DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS	131 392	32			131 392	
607850 - VENTES DE MARCHANDISES RÉTROCESSIONS - INTRAGRO...	-30 035	-7			-30 035	
MARGE COMMERCIALE	102 908	25	59 024	38	43 884	74
+ PRODUCTION VENDUE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
706100 - PRESTATIONS DE SERVICES (ATELIER)	-17 767	-63	-34 862	-54	17 095	49
706110 - PRESTATIONS SERVICES 20% PIECES DET			-29 203	-45	29 203	100
706800 - SERVICE AU POURCENTAGE REVENANT AU PERSONNEL	-67				-67	
708200 - COMMISSIONS ESTALY	-6 803	-24	-148		-6 654	-4k
708500 - FRAIS DE TRANSPORT	-67				-67	
708600 - REFACTURATION ASSURANCES	-3 488	-12			-3 488	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	28 191	100	64 213	100	-36 023	-56
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS	-21 700	-77	-11 759	-18	-9 941	-85
601000 - ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES			15 773	25	-15 773	-100
601010 - ACHATS PIÈCES DÉTACHÉES INTRACO			415	1	-415	-100
603100 - VARIATION DES STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOU...	8 000	28	-3 099	-5	11 099	358
603200 - VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEME...	13 700	49	-1 330	-2	15 030	1k
- SOUS TRAITANCE DIRECTE			-2 147	-3	2 147	100
604000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES			2 147	3	-2 147	-100
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	6 491	23	50 307	78	-43 816	-87
MARGE TOTALE	109 399	25	109 331	49	68	
- AUTRES ACHATS	-345		-5 492	-2	5 147	94
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE			1 950	1	-1 950	-100
606110 - ELECTRICITÉ	159				159	
606300 - ACHATS PETIT MATÉRIEL	160		3 213	1	-3 053	-95
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26		329		-303	-92
- CHARGES EXTERNES	-77 659	-18	-30 629	-14	-47 030	-154
613200 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	22 343	5			22 343	

613230 - LOYER 111 SEBASTOPOL			20 512	9	-20 512	-100
614000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	1 484		1 200	1	284	24
615200 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	2 320	1			2 320	
615500 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			35		-35	-100
622220 - FRAIS ALMA	2 057				2 057	
622240 - FRAIS PAYPLUG	10				10	
622600 - HONORAIRES	-500		3 775	2	-4 275	-113
622610 - HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	2 532	1	450		2 082	463
622620 - HONORAIRES PAIE	825				825	
622630 - HONORAIRES JURIDIQUES	450				450	
622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	84		513		-428	-83
622810 - HONORAIRES FRIZY	13 511	3			13 511	
622820 - HONORAIRES LOGIBIKE	15 638	4			15 638	
622840 - HONORAIRES MY VÉLO	13 226	3			13 226	
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS			802		-802	-100
625700 - FRAIS RÉCEPTIONS	296		149		147	99
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS			8		-8	-102
626300 - FRAIS POSTAUX	33				33	
627300 - FRAIS ALMA			1 100		-1 100	-100
627500 - FRAIS CB	1 631				1 631	
627800 - FRAIS BANCAIRES	1 719		2 085	1	-366	-18
VALEUR AJOUTÉE	31 395	7	73 209	33	-41 814	-57
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000	1	5 667	3	-1 667	-29
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-4 000	-1	-5 667	-3	1 667	29
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-2 673	-1	-2 059	-1	-614	-30
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	343				343	
633300 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFE...	611		393		218	55
633500 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉR...	52				52	
635110 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE			1 666	1	-1 666	-100
635111 - CFE	1 667				1 667	
- CHARGES DE PERSONNEL	-74 485	-17	-61 302	-28	-13 183	-22
641100 - SALAIRES BRUTS	60 404	14	47 435	21	12 970	27
641200 - PROV CONGÉS PAYÉS	1 528		497		1 031	207
641300 - PROV CHARGES S/ CONGÉS PAYÉS	1 053		1 664	1	-610	-37
641350 - GRATIFICATIONS			1 601	1	-1 601	-100
641400 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	58		378		-320	-85
641430 - INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE - 00003 - BR...	1 019				1 019	
645100 - COTISATIONS URSSAF	4 283	1	4 537	2	-255	-6
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 134				2 134	
645300 - COTISATIONS RETRAITE	1 391		1 362	1	29	2
645331 - COTISATIONS PRÉVOYANCE			1 655	1	-1 655	-100
645400 - COTISATIONS ASSEDIC	2 615	1	2 062	1	552	27
645500 - CHARGES SOCIALES SUR CP			111		-111	-100
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-41 763	-10	15 515	7	-57 278	-369
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 699	1	1 788	1	911	51
758000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	-2 699	-1	-1 788	-1	-911	-51
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES			3 095	1	-3 095	-100
791000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			-3 095	-1	3 095	100
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-872		-872			

681120 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872		872			
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-589		-248		-340	-137
658000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	589		248		340	137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-40 525	-9	19 277	9	-59 802	-310
- CHARGES FINANCIÈRES	-3				-3	
661600 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEM...	3				3	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-40 528	-9	19 277	9	-59 805	-310
- CHARGES EXCEPTIONNELLES			-350		350	100
671200 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES			350		-350	-100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-350		350	100
RÉSULTAT NET	-40 528	-9	18 927	9	-59 455	-314

Analyse du bilan

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS DE ROULEMENT	Capital et réserves	-3 523	-22 450
	Résultat	-40 528	18 927
	Provisions réglementées et subventions		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-44 051	-3 523
	Comptes courants d'associés	73 214	193 585
	Provisions pour risques et charges		
	Emprunts et dettes assimilés		
	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	29 164	190 062
	Actif net immobilisé	49 462	50 088
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL FONDS DE ROULEMENT		-20 298	139 974
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Stocks et en cours	72 155	84 697
	Créances clients et comptes rattachés	123 300	95 681
	Autres créances	57 349	10 367
	Provisions pour actif circulant		
	Comptes de régularisation	6 037	
	TOTAL CRÉANCES	258 842	190 744
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 298	26 667
	Dettes fiscales et sociales	17 083	19 224
	Autres dettes	68 841	8 144
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DETTES	290 222	54 035
TOTAL BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-31 379	136 709
Trésorerie active		14 750	3 265
Trésorerie passive		3 669	
TRÉSORERIE NETTE		11 082	3 265

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538																
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐								
								Exercice N clos le 31/12/2024								
								Brut		Amortissements, provisions		Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	0				0			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement						AB	0		AC	0		0		
		Frais de développement						CX	0		CQ	0		0		
		Concessions, brevets et droits similaires						AF	0		AG	0		0		
		Fonds commercial (1)						AH	42 000		AI	0		42 000		
		autres immos incorporelles						AJ	0		AK	0		0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles						AL	0		AM	0		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains						AN	0		AO	0		0		
		Constructions						AP	0		AQ	0		0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels						AR	2 442		AS	1 344		1 097		
		Autres immos corporelles						AT	1 535		AU	769		766		
		Immos en cours						AV	0		AW	0		0		
		Avances et acomptes						AX	0		AY	0		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence						CS	0		CT	0		0		
		Autres participations						CU	0		CV	0		0		
		Créances rattachées à participations						BB	0		BC	0		0		
		Autres titres immobilisés						BD	0		BE	0		0		
		Prêts						BF	0		BG	0		0		
		Autres immobilisations financières						BH	5 598		BI	0		5 598		
	Total (II)								BJ	51 575		BK	2 113		49 462	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						BL	0		BM	0		0	
En cours de production de biens						BN	0		BO	0		0				
En cours de production de services						BP	0		BQ	0		0				
Produits intermédiaires et finis						BR	0		BS	0		0				
Marchandises						BT	72 155		BU	0		72 155				
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes						BV	0		BW	0		0		
		Clients et comptes rattachés (3)						BX	123 300		BY	0		123 300		
		Autres créances (3)						BZ	57 349		CA	0		57 349		
		Capital souscrit appelé, non versé						CB	0		CC	0		0		
DIVERS		V.M.P. (dont actions propres: 0)						CD	0		CE	0		0		
		Disponibilités						CF	14 750		CG	0		14 750		
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)						CH	6 037		CI	0		6 037		
	Total (III)						CJ	273 593		CK	0		273 593			
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)						CW	0				0				
	Primes de remboursement des obligations (V)						CM	0				0				
	Ecart de conversion actif (VI)						CN	0				0				
Total général (I à VI)								CO	325 167		1A	2 113		323 054		
(1) Droit au bail		0		(2) à moins d'un an		CP		5 598		(3) à + d'1 an		CR		0		
Clause de réserve de propriété - immob.		0		stocks		0		créances		0						

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				1 000	)	DA 1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0	)	DC 0
	Réserve légale (3)						DD 0
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF 0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0	)	DG 0
	Report à nouveau						DH -4 523
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI -40 528
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL -44 051
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM 0
	Avances conditionnées						DN 0
	TOTAL (II)						DO 0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 3 669
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV 73 214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 10 849
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 204 298
	Dettes fiscales et sociales						DY 17 083
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 0
	Autres dettes						EA 57 992
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
TOTAL (IV)						EC 367 105	
Ecart de conversion passif						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 323 054	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C 0	
			- Écart de réévaluation libre			1D 0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E 0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF 0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 367 105	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH 0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538							Néant ☐		
							Exercice N		
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	404 541	FB	0	FC	404 541	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	28 191	FH	0	FI	28 191	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	432 732	FK	0	FL	432 732	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (11)						FQ	2 699	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	439 432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	310 792	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	-9 159	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	21 700	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	78 005	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	2 673	
	Salaires et traitements						FY	64 063	
	Charges sociales (10)						FZ	10 422	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	872	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0		
	Autres charges (12)						GE	589	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	479 957
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-40 525	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	3
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-3	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	-40 528	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538				Néant ☐						
					Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0					
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	0				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	0				
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	0				
Total des produits (I + III + V + VII)					HL	439 432				
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	479 959				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)					HN	-40 528				
RENOIS :										
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0					
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0					
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	0					
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0					
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0					
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	0					
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0					
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0					
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0					
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0					
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0					
(9) Dont transferts de charges				A1	0					
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	0	A2	0			
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0					
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0					
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles										
facultatifs			A6				0	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8	0		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0					
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs				

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R_SEBASTOPOL</u>										Néant ☐									
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	42 000	KE	0	KF	0			
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0		
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3	0	KS	2 442	KT	0	KU	0			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	1 535	KW	0	KX	0				
		Matériel de transport								KY	0	KZ	0	LA	0				
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	0	LC	0	LD	0				
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0				
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III										LN	3 977	LO	0	LP	0			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0		
		Autres participations										8U	0	8V	0	8W	0		
Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0				
Prêts et autres immobilisations financières										1T	5 352	1U	0	1V	245				
TOTAL IV										LQ	5 352	LR	0	LS	245				
Total général (I + II + III + IV)											ØG	51 329	ØH	0	ØJ	245			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	42 000	1X	0	
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0		
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	MF	0		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0	MI	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	2 442	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	1 535	MO	0		
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0		
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	0	MU	0		
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0		
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III										IY	0	NG	0	NH	3 977	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
		Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0
Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	2D	0		
Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	5 598	2G	0		
TOTAL IV										I3	0	NJ	0	NK	5 598	2H	0		
Total général (I + II + III + IV)											I4	0	ØK	0	ØL	51 575	ØM	0	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	856	QA	488	QB	0	QC	1 344		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	385	QE	384	QF	0	QG	769		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	0	QM	0	QN	0	QO	0		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	1 241	QV	872	QW	0	QX	2 113		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	1 241	ØP	872	ØQ	0	ØR	2 113		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agents. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0			
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	5 598	UV	5 598	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0	0		0	
		Autres créances clients				UX	123 300	123 300		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	Z1	0	0		
		Personnel et comptes rattachés				UY	0	0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 500	1 500		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	0	0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	7 696	7 696		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0	0		0	
		Divers				VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)				VC	0	0		0	
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	48 153	48 153		0	
		Charges constatées d'avance				VS	6 037	6 037		0	
TOTAUX					VT	192 284	VU	192 284	VV	0	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0	0	0		0			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0	0	0		0			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 669	3 669		0			
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0		0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0	0	0		0			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	204 298	204 298	0		0			
		Personnel et comptes rattachés	8C	6 105	6 105	0		0			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 894	2 894	0		0			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0		0			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 869	5 869	0		0			
		Obligations cautionnées	VX	0	0	0		0			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 215	2 215	0		0			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0	0	0		0			
		Groupe et associés (2)	VI	73 214	73 214	0		0			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	68 841	68 841	0		0			
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0	0	0		0			
		Produits constatés d'avance	8L	0	0	0		0			
TOTAUX				VY	367 105	VZ	367 105	0			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	0		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2024		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
	Impôt sur les sociétés									I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8		
				- imposées au taux de 0%						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ		
							Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
				- imposées au taux de 0 %						WH		
				- imposées au taux de 19 %						WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY		
	Majoration d'amortissement									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			)	XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH		
III - RÉSULTAT FISCAL										40 528		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI				
				Déficit (II-I)					XJ			
									40 528			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	XO			
									40 528			

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R_SEBASTOPOL</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	4 173
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	4 173
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	40 528
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	44 701
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	2 800
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-23 450	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0		
									- Autres réserves	ZD	0		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	18 927		Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF	-4 523		Report à nouveau			ZG	-4 523		
										Total II		ZH	-4 523
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	)	YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	)	XQ	23 827	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	47 833
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	)	ST	6 345	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	78 005	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	1 667
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	)	9Z	1 006	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	2 673
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	92 018	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	66 020	
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	61 178	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP				Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA				Plus values à 15%	JK	Plus values à 0%		JL	
								Plus values à 19%	JM	Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD				Plus values à 15%	JN	Plus values à 0%		JO	
								Plus values à 19%	JP	Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH			N° SIRET société mère	JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>					Néant ☒		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	
1			2	3	4	5	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

41 / 53

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2R SEBASTOPOL</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2024</u> et clos le: <u>31/12/2024</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	432 732
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
Total 1				OX	432 732
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2 699
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	4 000
Variation positive des stocks				OD	72 155
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
Total 2				OM	78 854
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	311 137
Variation négative des stocks				OQ	84 697
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	55 316
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	22 343
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	589
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	
Total 3				OJ	474 082
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 37 505
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	50 047
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	432 732
Effectifs au sens de la CVAE				EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence			GY - GZ du	01/01/2024	au 31/12/2024
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	FRIZY
N° SIREN (si société établie en France)	843703869	% de détention	100
Adresse :		Nb de parts ou actions	100
1 RUE DE LA 3EME REVOLUTION INDUSTRIELLE			
59223 RONCQ			
FRANCE			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom de famille		
Nom d'usage	% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune
Adresse :		Pays	

Titre	Nom de famille		
Nom d'usage	% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune
Adresse :		Pays	

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : A2R SEBASTOPOL	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 902953538	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
		dont montant préfinancé
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges locatives et de copropriété	01/01/2025	31/03/2025	300		
Honoraires copro	01/01/2025	31/03/2025	140		
Locations immobilières	01/01/2025	31/03/2025	5 598		

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (PARIS 02)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	7510200549634520A0202574
Invariant du local	751020054963
Adresse du local	Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0111 BD DE SEBASTOPOL 75002 PARIS 02
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	PEUCHET VERONIQUE
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	22 343
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement			
A2R SEBASTOPOL - SIREN : 902953538			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****			
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement			
111 BOULEVARD DE SEBASTOPOL 75002 PARIS FRANCE						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
B	ACTIVITÉ					
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			☐	
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	40 528	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%		0			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)				
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer						
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐	
D	IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE	
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?						
LEX & ASSOCIES 21 RUE VIETE 75017 PARIS 17 FRANCE						
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

LEX & ASSOCIES

SIREN : 521410720

21 RUE VIETE, 75017 PARIS 17